

BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

Réunion du lundi 11 Mars 2019 à 18h30 au siège du District à Bruges.

Président : Alexandre GOUGNARD

Présents : Messieurs Pierre SOUBABERE, Raymond GAUD, Jean-Pierre DUBEDAT, Michel GAUDET, Robert LUCANTE, Jean-Luc BIDART, Joël LALANNE, Frédéric HUGUET, Samir ZOLOTA.

Assiste : Nicolas SOULÉ - Directeur Général

PROJET DE PROCES-VERBAL DU BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

- En préambule, Raymond GAUD souhaiterait dans la mesure du possible, qu'il soit communiqué avant les réunions, l'ordre du jour, et ce afin de pouvoir travailler les divers sujets.
- Concernant cette demande, le Secrétaire Général tient personnellement à s'excuser pour ce problème lié à un emploi du temps chargé, en l'absence du Directeur Général.

OUVERTURE PAR LE PRESIDENT,

- Le Président ouvre la séance, remercie l'ensemble des membres de leur présence et adresse ses félicitations à Pierre SOUBABERE pour sa distinction de l'AEF Gironde.
- Le Comité de direction de la LFNA a validé à l'unanimité la demande de dérogation formulée par le district de Gironde, concernant la participation d'équipes féminines U15F à des épreuves régionales ou départementales masculines U13 (Article 136 des Règlements Généraux de la FFF).
- Le Président du District tient à remercier Nicolas SOULÉ, pour le nouveau contrat de partenariat avec la société CITYRENT.

Match de la Coupe du Monde Féminine 2019

- Joel LALANNE (Secrétaire Général) est en charge de ce dossier.
- Ce dernier devra se rapprocher de Nathalie LUCAS (Présidente de la Commission Féminisation).
- Le District de la Gironde bénéficie de 150 places, pour offrir à des licenciées à partir de U15 sur le match d'ouverture du 7 juin 2019.

Journée de Bénévoles 2019

- Au vu du succès de l'édition 2018, 17 bénévoles du District de la Gironde seront conviés une nouvelle fois à bord des Yachts de Paris, lors de la journée de la Finale de la Coupe de France et de la Coupe GAMBARDELLA – CREDIT AGRICOLE, le samedi 27 avril 2019.
- L'accueil des invités se fera à partir de 12h30 Quai Henri IV avec un départ en navigation.

Le Secrétaire Général du District est en charge de ce dossier.

Aggravations des sanctions disciplinaires.

- Lors du dernier séminaire des Présidents des Districts et de la LFNA du 08 mars 2019, puis validé par le Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine du 09 mars 2019, il a été acté la proposition d'aggravation des sanctions disciplinaires pour les cas d'agression à officiels, qui sera proposé à l'AG de ligue du 29 juin 2019.
- Le District de la Gironde s'associe pleinement à cette mesure et proposera l'identique lors de l'AG du district du 22 juin 2019.

BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

Un week-end à Clairefontaine

A. Objectif de cette journée

Objectif N°1: Remercier les bénévoles en leur offrant une journée inoubliable

La « maison du football » (CNF) est un lieu prestigieux inaccessible pour beaucoup de bénévoles. Cette journée est l'occasion de les remercier pour leur travail au quotidien en leur offrant un moment privilégié. Ce moment doit être marqué par une visite des lieux mais aussi par la présence d'une ou plusieurs personnalités emblématiques.

Objectif N°2 : Valoriser la jeunesse bénévole.

Cette nouvelle opération permet d'envisager une valorisation nouvelle du bénévolat. En complément (ou non) à la proposition de valorisation d'acteurs du football identifiés par l'ancienneté et la durée de leur engagement (généralement récompensés par des médailles régionales et fédérales ou de manière moindre à l'occasion des opérations « bénévoles du mois » ou la « journée des bénévoles »), cette opération pourrait permettre à la FFF de répondre à une volonté de pousser au rajeunissement du bénévolat.

Objectif N°3 : Apporter une culture Foot aux futurs dirigeants du Football.

Grâce au CNF et aux valeurs qu'il véhicule, cette opération serait l'occasion de convier des jeunes qui s'engagent, de faire émerger une nouvelle génération de bénévoles en faisant découvrir toute la dimension sociale et culturelle du Football.

B. Comment choisir les bénévoles invités à cette journée ?

La FFF a choisi de faire de cette action une action de fidélisation des nouveaux dirigeants. Le choix des invités devra respecter un critère : être dirigeant licencié depuis un maximum de 5 années consécutives.

La FFF attribue un quota d'invités par Ligue, charge aux Ligues de définir la liste des invités en respectant cependant un minimum de trois personnes par District.

Point sur les Services Civiques.

- L'opération "Services civiques" est une vraie réussite en Nouvelle-Aquitaine, et notamment en Gironde. 128 services civiques ont été recrutés sur le département
- Cette opération devrait être reconduite pour la saison prochaine.

Statut des jeunes

- La notification sera faite prochainement aux clubs en infraction.

FAFA / Terrains.

- Le Président du District demande à Michel GAUDET de représenter le District dans les Commissions Régionales FAFA et Terrains, en lieu et place de Jean Claude POINTET. Pour rappel, Jean-Claude POINTET a fait l'intérim suite à l'absence de Michel GAUDET. Le Président du District remercie Jean-Claude POINTET pour le travail effectué pendant l'intérim.

BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

REGLEMENT INTERIEUR

Frédéric HUGUET fait la présentation du projet de règlement intérieur du District de la Gironde.

Les Membres du Bureau du Comité de Direction peuvent apporter des modifications jusqu'au vendredi 15 Mars 2019. Après cette date, le projet de règlement intérieur sera communiqué au Comité de Direction pour validation du 23 Mars 2019.

PROCEDURE DE TRAITEMENT DES ABANDONS DE FRAIS

Frédéric HUGUET, Président de la Commission des Finances, fait la présentation de la procédure de traitement des abandons de frais qui a été envoyée à l'ensemble des membres du District de la Gironde de Football.

1) Collecte des demandes d'abandon de frais

Le bénévole souhaitant obtenir un reçu fiscal lui permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du montant des frais abandonnés dans la limite de son revenu imposable, transmet au service comptable du District un dossier composé des éléments suivants :

- Un état récapitulatif annuel indiquant expressément sa renonciation au remboursement de ses frais ;
- Le détail par mois des frais abandonnés ;
- Une copie de sa carte grise.

2) Vérification des éléments transmis par la comptable du District

Vérification de la cohérence et de l'exhaustivité des éléments du dossier par le service comptable du District, qui émet ou pas un avis favorable à l'émission du reçu fiscal.

Dans le cas où le dossier comporte des erreurs, le service comptable procède à un ajustement des frais abandonnés.

Dans le cas où le dossier est incomplet, envoi d'une demande complémentaire au bénévole.

Le service comptable du District matérialise sa validation du dossier par son visa sur l'état récapitulatif annuel et la génération de l'imprimé fiscal N° 11580*03 intitulé «*Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général*».

3) Validation du reçu fiscal par le représentant de la commission des finances

Avant tout envoi aux bénévoles des reçus fiscaux, le représentant de la commission des finances procède à des contrôles par sondages des dossiers validés par le service comptable du District.

Le représentant de la commission des finances du District matérialise sa validation du dossier par son visa sur l'état récapitulatif annuel et son visa au niveau de l'imprimé fiscal N° 11580*03 intitulé «*Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général*».

Démission d'un Membre du Comité de Direction

- Christophe DESCHAMPS a fait parvenir, le Mercredi 30 janvier 2019, sa démission des toutes fonctions au sein du District de la Gironde.
- De ce fait, **le Bureau du Comité de Direction proposera au prochain Comité de Direction la cooptation de LO PINTO Yannick, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.**

**BUREAU DU COMITE DE DIRECTION****Propositions des médailles FFF par le District de la Gironde**

Le Bureau du Comité de Direction fait les propositions des médailles FFF - promotion 2018 – 2019, pour le District de la Gironde.

- Médaille OR – MARTINEZ Gilbert
- Médaille VERMEIL - BERTON Louïsette
- Médaille ARGENT - GRANDCOING Daniel
- Plaquette FFF – SOUBABERE Pierre

ÉTABLISSEMENT DE LANGON

- Le Président du District de la Gironde fait un point sur la vente de l'établissement de Langon.
- Le dossier suit son cours, et la Mairie de Langon et/ou la Communauté de Communes du Pays Langon seraient très intéressées par l'acquisition du bâtiment.
- Le Président du District a rendez-vous le 18 Mars 2019 avec le Président de la Communauté de Communes du Pays Langon.
- Nicolas SOULÉ est en charge de faire l'inventaire de l'établissement.

DOSSIER D'AGRANDISSEMENT DU SIEGE DU DISTRICT DE LA GIRONDE A BRUGES.

- Le Président fait le point sur son rendez-vous avec la Mairie de Bruges.
- Le dossier suit son cours.

SECTIONS SPORTIVES.

Le Président du District présente le principe des prochaines orientations de la LFNA concernant les Sections Sportives.

- *« Sections sportives et stratégie d'élite Réduire le nombre de sections sportives afin de mieux les doter financièrement. Privilégier les aides aux sections sportives féminines. Pour les sections masculines, au cas par cas. Le versement de l'aide fédérale n'est pas remis en cause. »*

TOUR DE TABLE**Jean-Luc BIDART**

Jean Luc BIDART fait un point sur la journée du U13 PITCH.

- Le site de Bazas a été retenu pour la saison 2018/2019, le site de Saint Médard d'Eyrans est validé pour la saison prochaine 2019/2020.
- Une réunion d'information est organisée le Mardi 19 Mars 2019 avec l'ensemble des clubs qualifiés pour la finale U13 PITCH.

Jean Pierre DUBEDAT

Jean-Pierre DUBEDAT fait un point sur les labels Seniors et Jeunes

- A cette date, nous comptabilisons 72 dossiers "labels Seniors" et 11 dossiers "labels Jeunes"
- Il remercie vivement l'ensemble des collaborateurs du District de la Gironde pour le travail effectué.

Samir ZOLOTA

- Samir ZOLOTA fait un point sur la situation de l'arbitrage en Gironde. Il annonce que la barre des 500 licences arbitres devrait être atteinte. Un chiffre en hausse par rapport à la saison passée.
- Il remercie vivement la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage (CDPA) pour le travail effectué.



BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

- Formation "ARBITRES ASSISTANTS BENEVOLES" : Le District de la Gironde de Football, en collaboration avec les Commissions Départementales d'Arbitrage, de Promotion de l'Arbitrage et la Conseillère Technique Régionale en Arbitrage de la LFNA, propose une quatrième formation "ARBITRES ASSISTANTS BENEVOLES", le dimanche 14 avril 2019 à Castets.

Fin de séance à 21h30

Le Secrétaire du District
Joël LALANNE

Le Président du District
Alexandre GOUGNARD